

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 MAI 2026

Délibération n°2026.05.076.B

Soirs bleus 2026 : Programmation artistique et attribution de subventions

LE DOUZE MAI DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 06 mai 2026

Secrétaire de Séance: Eric BIOJOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **24**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **0**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Stéphanie MARCHAND à Samantha LANDREAU, Gérard ROY à Gérard DESAPHY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à François ELIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026_05_76B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 19/05/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.05.076.B**

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

SOIRS BLEUS 2026 : PROGRAMMATION ARTISTIQUE ET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10403 -1) SOLIDARITÉ ET ÉQUILIBRE DANS LES POL PUBLIQUES]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 1 : Accès service culture
- ODD 4 : Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité
- ODD 12 : Modes de consommation et de production durables

Depuis 2018, GrandAngoulême organise l'événement estival les « Soirs bleus », dont les objectifs sont de :

- contribuer à forger une identité territoriale à l'échelle de l'agglomération ;
- s'adresser au plus grand nombre de ses habitants pendant la période estivale ;
- développer des actions culturelles à portée touristique sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Ce projet s'appuie sur 3 grands principes :

- une programmation estivale proposant des spectacles de qualité professionnelle ;
- un cofinancement GrandAngoulême – communes ;
- une communication commune forte de l'évènement assurée par GrandAngoulême et diffusée par les communes.

L'édition des Soirs Bleus se déroulera du 13 juin au 25 septembre 2026 dans les communes de GrandAngoulême, proposant plus de 75 représentations sur plus de 55 dates.

Le dispositif des Soirs Bleus s'organise en partenariat avec les communes, organisatrices de leur évènement. Celles-ci assurent :

- l'accueil des artistes/compagnies ;
- le partenariat avec les associations locales ;
- 20% du cachet artistique et des frais de déplacement ou la prise en charge des coûts restants ;
- les frais annexes (SACEM, SACD...).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026_05_76B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 19/05/2026

Dans la mise en œuvre opérationnelle du dispositif, GrandAngoulême s'engage à prendre en charge 80% du cachet artistique et des transports de chaque compagnie programmée dans le cadre des Soirs Bleus, jusqu'à hauteur d'un montant de 2 500 € par commune.

Cette prise en charge prend la forme d'une subvention, directement versée aux compagnies artistiques concernées.

Une convention tripartite sera formalisée pour chaque soirée, entre la commune, l'agglomération, la compagnie ou sa structure de production. Ces conventions préciseront les modalités du partenariat, les sommes versées ainsi que les engagements des parties.

En complément des dates prévues dans la programmation des Soirs Bleus, GrandAngoulême s'engage à prendre en charge les cachets artistiques et le transport des compagnies programmées ainsi que les locations techniques afférentes dans le cadre de la soirée d'ouverture des Soirs Bleus qui se déroulera le samedi 13 juin 2026 à Angoulême.

Un nouveau dispositif de résidence artistique dans le cadre des Soirs Bleus permet également de proposer des actions de diffusion et de médiation artistique sur l'année 2026, qui vient enrichir l'offre d'éducation artistique et culturelle pour les jeunes. GrandAngoulême s'engage aussi à prendre en charge les coûts liés aux actions et aux cachets artistiques des compagnies accueillies.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial par ces versements

Je vous propose :

D'APPROUVER la programmation des Soirs Bleus 2026.

D'APPROUVER le versement des subventions aux compagnies programmées dans le cadre de la 8^{ème} édition des Soirs Bleus, pour un montant estimé à 84 039,90 € répartis conformément au tableau joint en annexe.

D'APPROUVER la prise en charge par GrandAngoulême de la soirée d'ouverture le 13 juin 2026 à Angoulême dont notamment les cachets artistiques, le transport et les locations techniques afférentes.

D'APPROUVER la prise en charge des coûts liés aux actions et cachets artistiques des compagnies accueillies dans le cadre du dispositif de résidence artistique à l'occasion des Soirs Bleus 2026.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les conventions qui découlent des subventions publiques attribuées, les conventions de cessions de droits ainsi que leurs avenants.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre de cet évènement.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026_05_76B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 19/05/2026

Date	Porteur de projet	Spectacle	Commune	Participation convention GA
19/06/2026	Ass Fox'n Monkey Arts	Dyonne	L'Isle d'Espagnac	1 706,14 €
20/06/2026	SARL Trente-Huit Circolabile	Brusco	Jauldes	1 000,00 €
24/06/2026	Come on Tour	Molotov Brothers	Soyaux	1 500,00 €
26/06/2026	Come on Tour	Mlle Orchestra	Voeuil-Et-Giget	2 500,00 €
27/06/2026	Ass Cirque hors limite	Cirkabaret	Asnières-sur-Nouère	2 500,00 €
27/06/2026	No mad	Le Dernier concert	Jauldes	1 000,00 €
30/06/2026	Salad Fingers Records	GranPaz	Mornac	600,00 €
30/06/2026	Cie Déo	L'Onironaute	Mornac	1 600,00 €
02/07/2026	SARL Trente-Huit Circolabile	Brusco	Roulet-st-Estephe	1 000,00 €
02/07/2026	Kanopé production	Les Humeurs cérébrales	Roulet-st-Estephe	1 500,00 €
02/07/2026	Allumeurs de reverbères (les)	Le Bal des voleurs	Soyaux	1 000,00 €
03/07/2026	Cie Cirkulez	Alahya	Brie	2 291,20 €
03/07/2026	Come on Tour	Meylo	Nersac	759,60 €
03/07/2026	Troupe Nymane	Haekun	Nersac	1 542,38 €
04/07/2026	Uni-son	Winter Blues Band	Claix	1 494,74 €
10/07/2026	Ass L'atelier des possibles	Rue Latino	L'Isle d'Espagnac	1 005,26 €
11/07/2026	Magaro Prod	L'Abribus	Dirac	1 005,26 €
11/07/2026	Uni-son	Winter Blues Band	Dirac	1 494,74 €
12/07/2026	Cie Suspiri	Tarantata	Mouthiers-sur-Boème	1 320,00 €
12/07/2026	Salad Fingers Records	GranPaz	Mouthiers-sur-Boème	600,00 €
12/07/2026	Uni-son	Winter Blues Band	Vindelle	1 494,74 €
13/07/2026	Ass L'atelier des possibles	Rue Latino	Gond-Pontouvre	865,76 €
14/07/2026	Ass Alex on the wire	Main (s) Tenantes	Vouzan	1 164,48 €
14/07/2026	Ass Fox'n Monkey Arts	Dyonne	Vouzan	1 120,00 €
16/07/2026	Troupe Nymane	Haekun	Ruelle-sur-Touvre	1 575,20 €
18/07/2026	Cie Epic'c Tout	Trici	Puymoyen	1 150,40 €
18/07/2026	Ass Faces & fire	Cyber	Puymoyen	1 349,60 €
19/07/2026	No mad	Le Dernier concert	Garat	1 470,40 €
19/07/2026	Kanopé production	John Al Society	Garat	590,80 €
23/07/2026	Lez'arts / Cie Ki-Watt	Boucle	Angoulême	1 000,00 €
23/07/2026	Tempo	Rosaway	Sers	1 500,00 €
23/07/2026	Cie Epic'c Tout	Trici	Sers	1 000,00 €
24/07/2026	Flower Coast	The Amber Day	Saint Michel	1 761,60 €
24/07/2026	Ass Faces & fire	Cyber	Saint Michel	1 384,00 €
24/07/2026	Cie Epic'c Tout	Street Coffee - Claudio Mutazzi	Sireuil	1 468,00 €
29/07/2026	Ass Collectif la Saugrenue	Gang of musette	Saint-Saturnin	2 500,00 €
30/07/2026	Cie Cirkulez	Alahya	Champniers	2 287,36 €
31/07/2026	Salad Fingers Records	GranPaz	Voulgezac	600,00 €
31/07/2026	Scènes en Chantier	La Femme qui parle au feu	Voulgezac	1 344,00 €
06/08/2026	Cie Déo	L'Onironaute	Angoulême	1 500,00 €
07/08/2026	Come on Tour	Molotov Brothers	Magnac-sur-Touvre	1 500,00 €
07/08/2026	Ass Andjai	La Méthode Bolino	Magnac-sur-Touvre	1 000,00 €
20/08/2026	Collectif Primavez	Impro Locura	Gond-Pontouvre	1 634,24 €
21/08/2026	Trapez Diese	Major 6	Dignac	2 500,00 €
22/08/2026	Ass Cirque hors limite	Cirkabaret	Fléac	2 500,00 €
22/08/2026	Ass Rezorue	Turkey Sisters	Plassac-Rouffiac	1 592,00 €
23/08/2026	Magaro Prod	L'Abribus	Jauldes	500,00 €
28/08/2026	Ass danse Pyramid Cie Pyramid	Ballet Bar	Balzac	2 500,00 €
29/08/2026	Tdk Prod	Acousteel Gang	Bouex	2 120,00 €
04/09/2026	Ass Acamac	Copaiba 5tet	Torsac	1 768,00 €
04/09/2026	La même prod - Cie Epikoi	Chrysalide	Torsac	696,00 €
05/09/2026	Kanopé production	John Al Society	Touvre	500,00 €
05/09/2026	Kanopé production	Les Humeurs cérébrales	Touvre	2 000,00 €
11/09/2026	Troupe Nymane	Haekun	Saint-Yrieix-sur-Charente	1 000,00 €
12/09/2026	Ass Alpes Concert	Les Madeleines de poulpe	Saint-Yrieix-sur-Charente	1 500,00 €
18/09/2026	Magaro Prod	L'Abribus	Linars	1 184,00 €
18/09/2026	Come on Tour	Mlle Orchestra	La Couronne	2 500,00 €
18/09/2026	Ass tous dehors	Tous dehors Rigodons !	Trois-Palis	2 500,00 €
			TOTAL	84 039,90 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026_05_76B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 19/05/2026